

**Punir, amnistier ou nier :  
le crime international de Nuremberg à La Haye**

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'idée d'une répression internationale des crimes graves appelés encore crimes internationaux (crime de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre) trouve une première expression publique, grâce aux tribunaux militaires interalliés de Nuremberg et de Tokyo (1945-46) mis en place par les Alliés pour juger les criminels de l'Axe. Après le hiatus créé par la guerre froide, la lutte contre l'impunité et la répression des violations graves des droits de la personne et du droit international humanitaire (DIH) se trouve en effet désormais placée au cœur des préoccupations de la société mondiale. La diversité actuelle des mécanismes de répression pénale des crimes de droit international (tribunaux pénaux internationaux, tribunaux semi-internationaux, Cour pénale internationale, Cours nationales appliquant la compétence universelle) ou l'établissement de processus de justice transitionnelle, dont les Commissions Vérité et Réconciliation, témoignent incontestablement de l'érosion de la « culture de l'impunité ». Dans cette réponse planétaire aux crimes graves, la compétence universelle connaît un renouveau juridique, où parfois le réalisme diplomatique le dispute à l'idéal judiciaire. Quelle place accorder à la justice, à la vérité, à l'État de droit, au pardon, à la réconciliation, à la mémoire, mais aussi à l'oubli ? À travers cette lutte qui tiendrait pour inviolables les lois de l'humanité en punissant, mais aussi en dissuadant, le chemin parcouru de Nuremberg à La Haye ne fut pas sans obstacles, tandis que d'autres se profilent.

***Zakaria LINGANE** est titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) et docteur en anthropologie-ethnologie et préhistoire de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France). Installé au Québec (Canada) depuis 1998, il œuvre dans le domaine des droits de la personne et du rapprochement interculturel. Auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, il est aussi essayiste et romancier.*

ISBN : 978-2-343-01782-2  
36 €



L'Harmattan

Zakaria Lingane

**Punir, amnistier ou nier :  
le crime international de Nuremberg à La Haye**

Zakaria Lingane

**Punir, amnistier ou nier :  
le crime international  
de Nuremberg à La Haye**

